LA PAILLERE - COMPOSTELLE
Comité de Quartier
33600 PESSAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 4 FEVRIER 2012
COMITE DE QUARTIER LA PAILLERE- COMPOSTELLE

Ouverture de l'Assemblée Générale à 17H 20

Monsieur Michel MENETRIER, président du Comité de Quartier la Paillère-Compostelle remercie toutes les personnes présentes et déclare ouverte l'Assemblée Générale 2012.
Il annonce l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport du Trésorier,
- Vote du quitus moral et financier par les adhérents,
- Annonce du tiers sortant pour le renouvellement du CA,
- Présentation des candidats,
- Vote des adhérents pour le renouvellement du tiers sortant,
- Annonce des résultats,
- 18 h30 : débat avec les élus présents,
- Partage du « verre de l'amitié ».

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ET RAPPORT D'ACTIVITE

- **Fonctionnement du Comité**

Michel Ménétrier commente rapidement le fonctionnement du comité :
Le conseil d'administration élu en AG se réunit tous les mois en CA.
L'ordre du jour est transmis aux adhérents à l'avance avec possibilité de transmission de message.
Le CA élabore la stratégie du comité et les actions à mener.
Les CR sont distribués aux adhérents et sont insérés dans les pages du quartier sur le Site Web de la fédération. Validation avant CA suivant.
http://www.federation-quartierspessac.com/quartiers/compostelle/comite/comite.htm
Le tableau récapitulatif de la situation est régulièrement mis à jour et inséré dans les pages du site.
Les coordonnées des membres du bureau figurent sur le site web.
Nouvelle adresse e-mail du comité :
lapaillere-compostelle@laposte.net
Michel Ménétrier rappelle que le comité ne peut fonctionner qu'avec l'adhésion de tous. Il lance donc un appel fort à participation et à contribution.

- **Actions menées en 2011**

Michel Ménétrier présente les différentes actions menées en 2011 :

a) **Problèmes d'aménagement et d'urbanisation ; le tableau récapitulatif sert de trame ; il est présenté et commenté**.

Ce tableau est annexé au présent PV.

b) Actions de communication

Des contacts ont eu lieu avec la Fédération pour améliorer notre espace Web.
Le comité n'a pas souhaité s'impliquer dans l'opération « Pessac ville propre 2012 ».
Le comité a estimé également qu'il n'était ni dans ses compétences, ni dans ses attributions d'intervenir dans l'opération « sentinelles archéologiques ». En effet, dans chaque quartier, une personne devrait être désignée pour surveiller les divers travaux et déceler tout problème qui pourrait se poser du point de vue archéologique.
Enfin, le comité souhaite préserver les commerçants de notre quartier et les impliquer dans le projet campus ; un rapprochement a été effectué avec Madame Neveu, pharmacienne, qui pourrait devenir leur porte-parole.

c) Animation

Cette année, ont été organisés :
Une chasse aux œufs le dimanche 1er mai sur le Campus,
Un apéro-concert le mardi 7 juin au Village de France.

- **Débat sur le fonctionnement du Comité.**

Michel Ménétrier demande si quelqu'un veut intervenir :

Monsieur Tsévery, président du conseil syndical de la résidence Compostelle revient sur la question de la salle de réunion demandée par le comité. Différents contacts ont eu lieu à plusieurs reprises entre Monsieur Dupont, le syndic de copropriété et la Mairie. La décision du conseil syndical a été de ne pas autoriser le prêt de la salle à des associations extérieures à la résidence.
Michel Ménétrier conclut qu'il ne nous reste plus qu'à insister pour obtenir une maison de quartier.
Monsieur Dupont souligne le rôle fédérateur et positif de Madame Neveu auprès des commerçants du quartier.

2. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Michel Giraudon remercie toutes les personnes qui ont présenté leurs vœux au Comité. Il présente les comptes de 2012 sur tableau Excel.

COMITE DE QUARTIER LAPAILLERE COMPOSTELLE

	Rapport Financier année 2011		
Période:	1 janvier 2011	31 décembre 2011	

Opérations de Banque CCP:			
Crédit		Débit	
Adhésions 69	342.00 €	Cotisations Fed. ; M.As.	54.00 €
Subvention Mairie	500.00 €	Fonctionnement	111.74 €
Subvention Fédération	243.31 €	Animations	455.78 €
		Assurance	101.41 €
Total	1 085.31 €	Total	722.93 €
Bilan ccp au 31 décembre		362.38 €	

Opérations de Caisse			
Crédit		Débit	
Total		Total	
Bilan caisse au 31 décembre		0.00€	

Récapitulatif	31 décembre 2011
Report CCP au 1 janvier	1 933.78€
Bilan CCP	362.38 €
Report Caisse au 1 janvier	0.00 €
Bilan Caisse	0.00€
Solde au 31 decembre	2 296.16 €

3. VOTE DU QUITUS MORAL ET FINANCIER PAR LES ADHERENTS

Monsieur Ménétrier soumet les deux rapports au vote des adhérents :

- **Rapport moral du président :**

Nombre d'inscrits:31
Suffrages exprimés : 28 oui

- **Rapport financier du Trésorier :**

Nombre d'inscrits : 31
Suffrages exprimés : 29 oui

4. ANNONCE DU TIERS SORTANT, PRESENTATION DES CANDIDATS, ELECTION

- **Tiers sortant**

Monsieur Ménétrier présente les quinze membres qui composaient le CA de 2011, puis il annonce les cinq sortants :
Monsieur **David Abadia** a démissionné en cours de mandat.
Messieurs **Ghislain Bentayou, Pierre Dupont et Jean-Pierre Sénichault** ne souhaitent pas se représenter.
Conformément aux statuts, le tiers sortant étant complété en remontant l'ordre alphabétique, Madame **Françoise Nau** sera la dernière sortante.

- **Présentation des candidats pour 2012**

Madame **Françoise Nau** se représente.
Madame **Sophie Neveu**, pharmacienne de Compostelle,
Monsieur **Jean-Claude Giraudau**,
Madame **Caroline Acker,**
Monsieur **Pierre Bontems,** se présentent.

- **Vote**

Monsieur Ménétrier demande à l'assemblée si personne ne s'oppose à un vote à main levée pour élire la nouvelle liste. Personne ne s'oppose. La proposition est donc l'entrée au CA de la liste complète ci-dessus, puisque le nombre de poste correspond au nombre de candidats.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

Les membres du CA pour l'année 2012 seront les suivants :
- Madame ACKER Caroline
- Monsieur BONTEMS Pierre
- Monsieur BORDIN Jean-Marc
- Madame BOURG Marie-Claire
- Madame DUBOUILH Catherine
- Madame GARIMBAY Marie-Christine
- Monsieur GIRAUDAU Jean-Claude
- Monsieur GIRAUDON Michel
- Monsieur LOPEZ François
- Mademoiselle MANGEMATIN Céline
- Monsieur MENETRIER Michel
- Madame MEVEL Isabelle
- Madame NAU Françoise
- Madame NEVEU Sophie
- Madame TUVALLE Catherine.

A l'issue du vote, Monsieur Ménétrier remercie les nouveaux entrants. Il annonce que le nouveau CA se réunira lundi 6 février pour la répartition des différentes fonctions et la désignation du Président. L'annonce faite en assemblée générale fera office de convocation.

Monsieur Michel Giraudon souhaite intervenir : il annonce qu'en 2013, il sera moins présent à Pessac ; il ne sera plus disponible pour assurer la fonction de Trésorier ; il faudra donc prévoir la transition.

5. DEBAT AVEC LES ELUS PRESENTS

Avant l'arrivée des élus, Monsieur Ménétrier présente la trame du débat qui suivra :

L'objectif du Comité est de s'impliquer dans l'opération Campus et de transformer une contrainte en opportunité.
La contrainte :
- Pression immobilière,
- Isolement du quartier par rapport à Pessac,
- Flot de circulation en transit dans le quartier.

L'opportunité : Opération Campus :

- Ouverture des espaces publics et des équipements aux riverains,
- Construction de logements pour les étudiants et les personnels de l'Université,
- Plan de circulation.

Etre impliqués :

- Promesse de la Mairie,
- Bonne implication dans les travaux du C2D,
- Soutien de la Région.

Monsieur Ménétrier accueille les différents élus qui font leur entrée.

Monsieur **Alain Rousset**, Président du Conseil Régional,
Monsieur **Dominique Lestynek,** président de la Fédération des quartiers de Pessac,
Madame **Dominique Dumont**, Adjointe au Maire, en charge du développement durable et de la vie associative. Elle présente les excuses de Monsieur le Maire qui n'a pu être présent et qui l'a chargée de le représenter.
Monsieur **Gérard Dubos,** conseiller communautaire, en charge des transports et de la voirie,
Madame **Edith Moncoucut**, adjointe au Maire, en charge de la Petite enfance, Séniors, Santé et Handicap,
Madame **Danielle Le Roy** adjointe au Maire, en charge de la Culture, Patrimoine et Tourisme

Monsieur Ménétrier apprécie particulièrement la visite des élus et souhaite démarrer la discussion sur quelques points précis
:

- **Les contraintes d'urbanisation**

Monsieur Dubos :
Le projet de transformation de l'avenue de la Paillère arrive à son terme.
Ce projet avait pour but d'améliorer la circulation et le stationnement afin de sécuriser l'avenue. Conformément aux conclusions de la réunion publique du 28 juin 2010, n'y aura pas de coussins berlinois ni de ralentisseurs. Les travaux s'achèveront à la fin de l'été 2012.
Les flux de circulation sont une contrainte.
La question de la mise à double sens est évoquée. Devant les observations des participants, et considérant que cela aurait des conséquences sur la fluidité du parcours des bus (liane 10 et Corol 35), M. Dubos confirme que le régime de circulation de la rue ne sera pas modifié.
Le non-respect du sens interdit est à nouveau évoqué ; M. Dubos indique que des contrôles sont effectués, mais que leur portée est nécessairement limitée.
En réponse à des remarques sur les nuisances dues aux bus, M. Dubos indique qu'il n'y aura pas de nouvelle possibilité de modification avant plusieurs années.
La rue de Compostelle.
Les services de la CUB ayant interdit le double tourne-à-droite vers Gradignan/rocade (cf rapport d'activités), et après des études faites aux différentes heures de la journée, une nouvelle modification est proposée pour éviter le comportement totalement irresponsable de certains conducteurs qui remontent toute la file de droite en passant sur les zébras pour finalement tourner à droite au feu. Le prolongement de la bande cyclable et une ligne continue supprimera cette possibilité; cela aura pour effet de sécuriser la traversée, mais ne règlera pas, voire même amplifiera le problème de circulation.
Michel Ménétrier indique que cette proposition a été faite à des représentants du bureau qui l'ont pré-validée, en attendant confirmation lors d'un CA du comité.

- **Le problème Campus :**

Monsieur Rousset propose d'inviter Monsieur Jérôme Goze en charge de l'opération Campus. Il peut y avoir un relais, mais le Campus est une ville dans la ville, une entité autonome, et il est très compliqué d'intervenir sur les décisions des présidents d'Université. Monsieur Rousset a suggéré au C2D d'intervenir.
Monsieur Dubos précise que les projets de réunion ne sont pas encore fixés.
Monsieur Tsévery souligne que le Tram a coupé le quartier des autres quartiers de Pessac ; la contrainte scolaire est particulièrement importante (Ecole Brivazac, Collège Gérard Philipe). Il manque un contournement du village 4.
Monsieur Rousset répond qu'il s'agit d'un problème complexe.
Monsieur Tsévery : l'IUT va bientôt déménager ; pourquoi ne pas institutionnaliser le cheminement piétons et la piste cyclable vers l'avenue ?
Monsieur Rousset précise que la CUB n'a en effet, jamais mis en valeur l'entrée du Campus afin de la rendre attractive et facile d'accès.

Michel Ménétrier rappelle le message du Comité : nous souhaitons fortement nous intégrer au projet Campus, comme nous l'avons fait dans le cadre du C2D. Nous espérons un soutien de la région auprès des animateurs de l'opération Campus pour impliquer les quartiers riverains en suivant les conclusions du rapport du C2D.
Monsieur Dubos répond que Monsieur le Maire est aussi vice-Président de la CUB et dans son implication dans ce projet nous aidera à avancer.

Monsieur Rousset évoque les projets en cours : Rénovation et requalification des bâtiments, doublement de l'IEP, Institut d'Optique, Ecole d'ingénieur, Maison internationale des langues et de la culture qui sera aussi salle de spectacle. Tout cela rendra encore plus nécessaire une réflexion sérieuse sur les flux de circulation.
Michel Ménétrier évoque la possibilité d'une circulation périphérique autour du Campus, pour diminuer les flux des véhicules qui traversent notre quartier. Une voie de circulation est possible le long de rocade dans l'enceinte actuelle de l'IUT, avec raccord au niveau du cours de la libération.
Monsieur Rousset indique qu'il s'agit d'un projet complexe. Faisant un bref retour sur l'histoire de notre quartier, il rappelle qu'à l'origine, une pénétrante était prévue au niveau du village 4, mais que les comités de quartier s'y étaient opposés.

- **La Maison de quartier**

Madame Moncoucut précise qu'elle s'était engagée pour que nous ayons un lieu de réunion, mais que les projets et propositions diverses n'ont pas pu aboutir.
Monsieur Tsévery répond que la résidence Compostelle est gérée par Foncia ; il rappelle que le conseil syndical de copropriété a refusé le prêt de la salle.
Madame Dumont précise que l'inscription du financement de la maison de quartier au PPI ne signifie pas une décision de réalisation, et rappelle que les temps sont durs financièrement pour les municipalités.
Madame Catherine Dubouilh demande s'il ne serait pas judicieux d'aménager des ronds-points au débouché de l'avenue de la Paillère et de la rue Compostelle afin de fluidifier la circulation.
Madame Dumont indique qu'il s'agirait de travaux considérables qui ne sont pas à l'ordre du jour, mais elle souhaite favoriser l'aménagement des accès au Campus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Ménétrier remercie tous les élus de leur présence ainsi que tous les membres de l'assemblée ; Il invite chacun à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19 h 50

La Secrétaire de séance,

Françoise NAU

Le Président de séance,

Michel MENETRIER

Annexe :

Supports de la présentation utilisée pendant l’AG pour commenter le tableau récapitulatif des actions du comité.

Comité de quartier
La Paillère – Compostelle

Assemblée Générale
4 février 2012

Les actions de 2011

Trame : notre tableau récapitulatif de décembre 2011.

Sujet	Problème évoqué	Solution préconisée	Etat d'avancement
Situation générale	Evolution rapide de l'habitat vers petits collectifs pour étudiants	Pressions pour refus de permis par la mairie.	Rejet PC difficile si en accord avec PLU. Action du comité pour propositions lors de la révision du PLU (processus semble en panne) et dans les travaux du C2D.

Forte implication dans processus concertation de la mairie. 4 réunions plus deux plénières en mairie. Nos propositions ont été retoquées en commission extra-municipale d'urbanisme le 14/09 (moratoire sur studios/T1, augmentation stationnement sur emprise, limitation hauteur).
Processus de concertation semble en panne. Relance en cours via fédération.
En parallèle, concertation CUB: Fabrique Métropolitaine ; Coopérative Métropolitaine…
(réunion publique du 12/12 cf CR dans CR du CA du 09/01)

En parallèle, forte implication du comité dans l'atelier « plan Campus » du C2D
(J. Da Rold). Demande logements étudiants sur le campus.
Rapport disponible sur site web de la fédération :
http://www.federation-quartiers-pessac.com (les grands dossiers – le campus)

Campus/ Accès tram	Implication du quartier dans projet Campus.	Volonté forte du comité d'être impliqué dans les projets d'aménagements du campus.	Promesses de la mairie d'être impliqué dès que du concret se projettera. Implication active du comité dans travaux du C2D, prise en compte demandes dans rapport du C2D.
	Accès piétons et deux-roues à la station tram « Doyen Brus ».	Création sentiers propres et sécurisés depuis la rue des Jacquets et la station de pompage (suivant les traces formées naturellement).	Viabilisation cheminement à partir de l'allée des Jacquets améliorée par mairie, mais pas d'éclairage, signalisation etc

Pris en compte dans rapport du C2D.
Bien reçu par managers du plan Campus. Transmis à urbanistes en train de plancher sur le projet.
Réunion C2D avec le Président de Région avant-hier : soutien de la démarche

Actualité : « Coté Pessac » : « implication de la commune et des comités de quartier »

Campus : transformer une contrainte en une opportunité

Maison de quartier			Terrain acquis par la mairie fin 2010.
Budget voté au PPI du Conseil Municipal du 15 décembre. (2013-2014-2015) A nous et vous de concevoir des projets pour justifier et ensuite faire vivre la maison.			
	Pas de lieu de réunion possible sur le quartier.	Négociation avec résidence Compostelle. Location salle de la résidence Compostelle pour réunions du comité	Négociation entre mairie et résidence Compostelle.
Echec des négociations. Projet abandonné.			

Avenue de Villemejean	Réfection partielle réalisée en 2007 sans piste deux-roues (manque la section mitoyenne avec Talence).	Fin réfection de la voirie	Projet en sommeil suite à refus de Talence (attente évolution projets campus).
Confirmé par le Maire de Talence.			
	Site de l'APAJH abandonné et squatté.	Conservation et réhabilitation du site par l'APAJH	Projet de construction nouvel établissement retardé. Toujours pas de début de construction. Pas de vente prévue.
Pas de réponse de l'APAJH…			

Avenue de la Paillère	Vitesse excessive des véhicules Stationnement sur chaussée problématique ; gène pour les piétons sur les trottoirs.	Aménagement de la chaussée	Réalisation « imminente » du réaménagement concerté avec la Mairie
En cours (phase 1). Pas de coussins berlinois. Mise à double sens pas acté.			
	Emprunt du sens interdit par un grand nombre de véhicules	Contrôles de police plus réguliers et stricts.	Quelques contrôles effectués.
	Nuisances bus (trafic et bruit)	Modernisation flotte. Etude modification tracé.	Réalisée par TBC en 2011. Bus moins bruyants. Rejet proposition de 2010. Attente fin des travaux Paillère et Compostelle pour nouvelle proposition.
	Pas d'abribus		Pas obtenu.
Nouvelle demande présentée.			
	Difficulté circulation pour handicapés à l'angle avec Cours de la Libération.	Aménagement du trottoir	Réalisé par travaux « Villas de Sophie »

Carrefour Compostelle /Libération	Débit du déboucher av de Compostelle sur cours Libération insuffisant.	Aménagement des feux (tourne à droite) à étudier	Travaux réalisés mais non-conformes aux propositions (tourne-à-droite à partir des deux files).

Double tourne-à-droite définitivement refusé par la CUB.

Finalisation rue de Compostelle: sécurisation (matérialisation bande cyclable et seulement deux vois de circulation pour éviter les resquilleurs),
mais débit restera limité vers Gradignan/rocade aux heures de pointe.
D'où question de double sens avenue de la Paillère…

Carrefour Bardanac / Compostelle	Carrefour dangereux	Réaménagement du carrefour, en lien avec projet maison de quartier.	Suspendu au projet de maison de quartier.

Bardanac / Av. des arts	Les trottoirs de l'avenue des Arts sont boueux les jours de pluie	Bitumage (grave emportée par les fortes pluies)	Réfection partielle effectuée. (graviers toujours emportés mais base plus solide)
Mentionné à la réunion annuelle de programmation de travaux. Balayage promis.			

Rue du Relais	Non respect des interdictions de stationnement (dans virages angle droit et sur trottoirs)	Signalisation et contrôles de police + verbalisation.	Pas d'amélioration.

Deux-roues	Absence pistes cyclables.	Création pistes sécurisées pour raccordement à celles venant de Talence (Pey-Berland) et sur le campus (av des Arts)	Réalisé en 2009 sur Av. Pey-Berland. Fort regret d'absence de piste cyclable dans l'aménagement de l'avenue Villemejan
Pas de possibilité non plus avenue de la Paillère…			

Bacs collecte sélective	Abords encombrés d'ordures, sales et dangereux (éclats de verre)	Aménagement du site et faire respecter interdiction dépôt ordures.	Nettoyage plus régulier mais situation toujours inacceptable.
Résidence Compostelle et rue du Relais dotées de bacs individuels de collecte pour déchets recyclables. Demande (CUB) de suppression des bornes collectives (sauf verre). Demande de ré aménagement (mairie).			